

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 22 octobre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le ministre du Travail concernant le renforcement du dialogue social.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Charles Weiler Député